

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2021

Le conseil de la municipalité d'Hébertville-Station siège en séance ordinaire ce mardi 6 avril 2021 à 19 h 30 à huis clos sous la présidence de monsieur le maire Réal Côté.

Présents : M. Réal Côté, Maire
Mme Valérie Villeneuve, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
Mme Mélissa Tremblay, conseillère # 3
M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
M. Pascal Vermette, conseiller # 5
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Assiste également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION

- 2.A) *Acceptation du huis clos;*
- 2.B) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.C) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 1^{er} mars & du 3 mars 2021 ainsi que la séance extraordinaire du 15 mars 2021;*
- 2.D) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 1^{er} mars 2021 & du 3 mars 2021 ainsi que la séance extraordinaire du 15 mars 2021.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS

- 4.A) *Règlement 2021-04 – Certificat de conformité;*
- 4.B) *Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud – Adhésion du scénario d'optimisation;*
- 4.C) *Approbation de l'entente relative d'un plan d'entente intermunicipale en matière d'implantation de compteurs d'eau pour les municipalités d'Hébertville, Hébertville-Station, Larouche et Saint-Bruno - Autorisation de signature;*
- 4.D) *Travail de milieu secteur Sud – Versement 2021;*
- 4.E) *Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud – Nomination d'un représentant;*
- 4.F) *Municipalité Amis des enfants – Renouvellement de l'accréditation.*

5. DON ET SUBVENTION

- 5.A) *Popote roulante des Cinq-Cantons.*

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

- 7.A) *Projet FDT de revitalisation phase 1 - Modification;*
- 7.B) *Achat regroupé – Marquage des rues.*

8. LISTE DES COMPTES

9. CORRESPONDANCE

- 9.A) *Municipalité de Saint-Bruno – Résolution d’approbation de l’entente intermunicipale relative à l’établissement des compteurs d’eau.*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 32, monsieur le maire Réal Côté préside l’assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue.

2. ADMINISTRATION

2.A) **ACCEPTATION DU HUIS CLOS**
R.9051.04.2021

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l’état d’urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT QUE l’état d’urgence sanitaire a été renouvelé jusqu’au 9 avril par le décret numéro 489-2021 du 31 mars ;

CONSIDÉRANT l’arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu’il est dans l’intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu unanimement;

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

2.B) **LECTURE ET ACCEPTATION DE L’ORDRE**
R.9052.04.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l’unanimité des membres présents;

QUE l’ordre du jour soit accepté.

2.C) **EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 1^{ER} MARS 2021 & DU 3 MARS 2021 AINSI QUE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2021**
R.9053.04.2021

Il est proposé par madame la conseillère Valérie Villeneuve appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'exemption de la lecture des procès-verbaux des séances ordinaires du 1^{er} mars 2021 & du 3 mars 2021 ainsi que la séance extraordinaire du 15 mars 2021 soit acceptée.

2.D) **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 1^{ER} MARS 2021 & DU 3 MARS 2021 AINSI QUE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2021**
R.9054.04.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Mélissa Tremblay et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 1^{er} mars 2021 & du 3 mars 2021 ainsi que la séance extraordinaire du 15 mars 2021 soit acceptée.

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉOLUTIONS

4.A) **RÈGLEMENT 2021-04 – CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**
R.9055.04.2021

CONSIDÉRANT QU'aucune demande d'approbation référendaire valide n'a été reçu à l'égard du règlement numéro 2021-04, modifiant le règlement 2018-11 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant de 129 724 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Mélissa Tremblay et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le règlement numéro 2021-04 est réputé avoir été approuvé et que la tenue d'un référendum n'est pas nécessaire à l'approbation de cette résolution.

4.B) **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD -ADHÉSION DU SCÉNARIO D'OPTIMISATION**
R.9056.04.2021

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud a l'obligation d'assurer et de maintenir un service de couverture incendie (niveau de service) conforme aux normes et objectifs du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud a accepté le 16 mars 2021 le scénario d'optimisation des ressources humaines, matérielles et financières présenté;

CONSIDÉRANT QUE le scénario propose une implantation par étape et qu'il a été transmis aux municipalités parties à l'entente afin qu'elles adhèrent à ce scénario;

CONSIDÉRANT QUE le scénario retenu implique un redéploiement des ressources ainsi qu'une analyse des besoins des casernes sur le territoire desservi par la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont l'obligation d'avoir une caserne répondant aux normes reconnues de couverture incendie;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Michel Claveau, appuyé par monsieur Pascal Vermette et résolu unanimement;

QUE la Municipalité d'Hébertville-Station adhère au scénario d'optimisation retenu par la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud;

QUE la Municipalité d'Hébertville-Station accepte l'implantation de ce scénario selon l'échéancier proposé.

4.C) **APPROBATION DE L'ENTENTE RELATIVE D'UN PLAN D'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'IMPLANTATION DE COMPTEURS D'EAU POUR LES MUNICIPALITÉS D'HÉBERTVILLE, HÉBERTVILLE-STATION, LAROUCHE ET SAINT-BRUNO – AUTORISATION DE SIGNATURE**
R.9057.04.2021

CONSIDÉRANT que les parties de l'entente désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'établissement d'un processus d'implantation de compteurs d'eau;

CONSIDÉRANT l'objet de l'entente qui vise à permettre aux parties l'acquisition, l'implantation et le déploiement des compteurs d'eau sur les territoires des municipalités concernées, pour chacune des étapes du processus, à tout organisme participant, aux conditions prévues à l'entente.

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté, appuyé par madame la conseillère Mélissa Tremblay et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil approuve l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipal en matière d'implantation de compteurs d'eau et autorise le maire monsieur Réal Côté et la directrice générale madame Marie-Ève Roy à signer les documents relatifs à cette entente faisant partie intégrante de la présente résolution.

Il est en outre que l'approbation de cette entente est conditionnelle à son acceptation par les autres municipalités participantes, soient Hébertville, Larouche et Saint-Bruno.

4.D) **TRAVAIL DE MILIEU SECTEUR SUD – VERSEMENT 2021**
R.9058.04.2021

IL est proposé par madame la conseillère Valérie Villeneuve appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal d'Hébertville-Station accepte de renouveler l'entente de Service-Travailleur de milieu Secteur Sud pour un montant de 2 127,00 \$ pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

4.E) **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR SUD – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**
R.9059.04.2021

IL est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Mélissa Tremblay et résolu unanimement;

QUE monsieur Michel Claveau soit nommé à titre de représentant de la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud en remplacement de monsieur Hamid Benouanass.

QUE le conseil municipal tient à remercier monsieur Hamid Benouanass pour toutes les belles années où il a été présent à titre de représentant de la Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud.

4.F) **MUNICIPALITÉ AMIS DES ENFANTS – RENOUELEMENT DE L'ACCRÉDITATION**
R.9060.04.2021

CONSIDÉRANT la volonté politique du conseil de ville d'Hébertville-Station ainsi que son engagement du renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE)

IL est proposé par madame la conseillère Valérie Villeneuve appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'AUTORISER le dépôt du dossier du renouvellement de l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE).

5. DON ET SUBVENTION

5.A) **POPOTE ROULANTE DES CINQ-CANTONS**
R.9061.04.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE VERSER un montant de 2 500 \$, à la Popote roulante des Cinq-Cantons suite à leur demande d'appui financier pour l'année 2020.

6. URBANISME

Aucun dossier.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) **PROJET FDT DE REVITALISATION PHASE 1 - MODIFICATION**
R.9062.04.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Valérie Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'ACCEPTER la soumission 40205 de Signalisation Kalitec inc. au montant de 9 025,54 \$ taxes incluses pour le projet FDT de revitalisation des enseignes des noms des rues phase 1.

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'addenda conjointement avec la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour rendre cette modification effective.

7.B) **ACHAT REGROUPE – MARQUAGE DES RUES**
R.9063.04.2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité réitère son intérêt de participer à un appel d'offres regroupé concernant le lignage des rues piloté par le service d'ingénierie de la MRC de Lac-Saint-Jean Est.

8. **LISTE DES COMPTES**
R.9064.04.2021

PAYABLES MARS 2021	
Nom	Montant
ACCÈS SOUDURE	58.58
AFFICHAGE MULTI-SPORTS	517.39
BELL MOBILITÉ	166.47
BUMPER TO BUMPER	85.18
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS REER	4 093.12
CANADIEN NATIONAL	326.50
CENTRE DU CAMION ALMA	27.14
COGECO CÂBLE	190.76
COPIE-XPERT	86.81
DF INFORMATIQUE	10.34
DISTRIBUTION D.L. SECOURS & SÉCURITÉ	305.83
DOMINIC HARVEY	34.41
ENGLOBÉ CORP.	1 825.98
ÉPICERIE MARCHÉ DE LA GARE	32.60
ESPACE BELL ALMA	264.31
GRAPHISCAN	410.46
GROUPE ENVIRONNEX	440.64
HEBDRAULIQUE INC.	240.62
HYDRO-QUÉBEC	4 137.30
IMPRESSION THIBEAULT & ASSOCIÉS	2 414.47
IRIS - ALMA	215.00
ISABELLE FORTIN REER	1 033.28
LAROCHELLE ÉQUIPEMENT INC.	112.98
MARIE-ÈVE ROY	32.77
ME CHRISTEL SIMARD-MONAST	536.29
MÉGABURO	427.71
MINISTÈRE DU REVENU	22 010.22
MRC LAC-ST-JEAN-EST	12 504.41
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE	170 258.98

NUTRINOR	1 011.31
PETITE CAISSE	299.70
PREMIÈRE IMPRESSION	1 861.56
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	2 491.64
PRODUITS D'ENTRETIEN BOILY	64.33
PROMAX NETTOYEUR INDUSTRIEL	44.15
PROPANE MM (NUTRINOR)	300.46
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	12.51
RÉGIS VERMETTE	125.97
REVENU CANADA	9 036.60
ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	448.40
SÉCUOR	32.18
SERRE DAME NATURE	518.39
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU LAC-SAINT-JEAN	3 116.91
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	3 336.85
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	460.00
TELL TECH	213.16
TELUS	120.72
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	801.77
VISA DESJARDINS	433.45
VITRO PLUS	22.94
SOUS-TOTAL	247 553.55
SALAIRES NETS	21 970.96
TOTAL	269 524.51

Il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par madame la conseillère Valérie Villeneuve et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

9. CORRESPONDANCE

9.A) MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO – RÉOLUTION D'APPROBATION DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTEURS D'EAU

L'information est diffusée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE **R.9065.04.2021**

Madame la conseillère Valérie Villeneuve propose de lever la présente séance à 20 h 12.

Monsieur Réal Côté,

Madame Marie-Ève Roy,

Maire

Directrice générale